



**MOT DE L' HON. NETUMBO NANDI- NDAITWAH, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DE NAMIBIE,
REPRESENTANT DE DU PRESIDENT DE L'ORGANE SUR LA
COOPERATION POLITIQUE ,DEFENSE ET SECURITE DE LA
SADC, S.E HIFIKEPUNYE POHAMBAMBA, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DE NAMIBIE
ET CHEF DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE
LA SADC (SEOM) AU PREMIER TOUR DES ELECTIONS
PREISIDENTIELLES DU 25 OCTOBRE 2013 DE LA REPUBLIQUE
DE MADAGASCAR**

**IBIS HOTEL
ANTANANARIVO, MADAGASCAR**

14 OCTOBRE 2013

Madame le Président de la Commission Electorale Nationale
Indépendante de Transition (Ceni-T)

Madame le Secrétaire Exécutif de la SADC, Dr. Stergomena
Lawrence Tax;

Vos Excellences, les Chefs des Missions du Corps Diplomatique et
des Organisations Internationales Accréditées en République de
Madagascar;

Les Chefs des Missions d'Observation d'Electon en
République de Madagascar;

Mesdames et Messieurs Membres de l'Organisation de la Société
Civile;

Mesdames et Messieurs les Chefs Religieux;

Estimés Membres de Media;

Mesdames et Messieurs

Bon Après Midi,

La cérémonie de lancement ce jour, marque l'engagement officiel de
la Mission d'Observateur de la SADC à observer les prochaines
Elections Présidentielles et Législatives 2013 en République de
Madagascar.

Ainsi en ma Qualité de la Représentante du président de l'Organe
Sur la Coopération Politique, la Defense et la Sécurité de la SADC

Son Excellence, Monsieur Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, Je tiens à annoncer formellement la présence, l'engagement, la participation et le soutien de la Mission d'Observation d'Election de la SADC (SEOM) en République de Madagascar.

Comme Mission Régionale d'Observation d' Election la SEOM est régi par divers instruments dont, le Traité de la SADC, le Protocole de Cooperation sur la Politique, la Defense et la Sécurité, aussi bien que les Principes et Directives de la SADC qui régissent les Elections Démocratiques.

Ces instruments ne fournissent non seulement des orientations et de repère pour des valeurs politiques et démocratiques partagées, mais sont également des engagements pris par les Etats Membres à organiser des élections de manière pacifique, libre, transparente et crédible.

La mission s'engage à mener une évaluation systématique du processus électoral conformément à des Principes et Directives de la SADC qui régissent les Elections Démocratiques, lesquels demeurent notre indice de repère.

Dans la mise en œuvre de son mandat, la SEOM respectera et se conformera à la Constitution et lois de Madagascar.

Distingué invités, vous vous rappellerai que la SADC, l'Union Africaine (UA) et l'ONU ont eu un long et ardu engagement avec les Acteurs politiques à Madagascar afin de ramener l'ordre constitutionnel dans le pays.

Nous rendons hommage à l'équipe de médiation de la SADC qui a rendu possible pour les acteurs politiques à s'engager dans la feuille de route de la SADC.

Comme déjà mentionné, la République de Madagascar a été confrontée à un certain nombre de facteurs dans un passé récent qui inclut des défis politiques, économiques et sociaux. Comme Région, nous sommes confiants que les questions de gouvernance et des défis seront résolus avec l'installation d'un gouvernement démocratiquement élu qui devra conduire le programme de développement.

Mesdames et Messieurs,

A ce stade, permettez-moi d'encourager toutes les parties prenantes en particulier les candidats en lice aux élections présentes, de faire preuve de tolérance et de retenue afin d'assurer le respect des Directives I et Principes auxquels j'ai déjà fait allusion au début.

Dans ce cadre, je Voudrais encourager le peuple Malgache à exercer leur droit politique et démocratique en allant en grand nombre déposer leurs bulletins de vote .

Enfin, Je tiens au nom du Président de l'Organe de la SADC, à annoncer encore une fois, officiellement, que la Mission d'Observation d'Electrale de la SADC (SEOM) aux Elections Nationales 2013 à Madagascar est officiellement lancée.

Merci pour votre attention!